

Association *Racines* (Casablanca)

Aadel Essaadani

Entretien

Entretien réalisé par

- **Gilles Suzanne***
- **Claudine Dussolier****

L'association *Racines*, créée en 2010, se définit « pour la culture, le développement, la promotion des industries culturelles et créatives et la coopération en Afrique ».

Elle est animée par des acteurs culturels marocains, convaincus que la problématique de la culture est commune aux pays africains : faiblesse d'implication de l'Etat en termes de politiques culturelles, non reconnaissance de la culture comme un droit humain, faibles industries créatives, non protection des droits des artistes, insuffisance de l'offre de formation aux métiers de la culture... Pour *Racines*, même si chaque pays et chaque région possèdent ses propres spécificités, il est primordial de capitaliser sur les acquis de chacun et améliorer la place de la culture dans les pays africains. *Racines* est à la fois un lieu ressources et une structure qui développe des projets de recherche, de plaidoyer et de reconnaissance des richesses culturelles et artistiques des acteurs marocains.

Bénéficiant du soutien du Fond International pour la Diversité Culturelle de l'UNESCO, membre actif d'*Arterial Network*, *Racines* a lancé un vaste chantier en 2012 : les Etats généraux de la culture au Maroc. Levier de

réflexion et de mobilisation sur les enjeux culturels, le processus en cours est exemplaire, collaboratif, participatif, décentralisé dans toutes les régions du pays. Le prochain rendez-vous public est prévu en octobre 2016 à Casablanca.

FS : Pourriez-vous présenter l'association Racines ?

AE : J'étais président de l'association *Racines* jusqu'à avril 2015. J'en suis à présent salarié comme coordinateur général. *Racines* travaille essentiellement sur deux questions. La première tourne autour des politiques culturelles en termes structurants et structurels, embrassant toute la chaîne des activités, commençant par l'éducation, jusqu'à la diffusion/distribution, en passant par la formation. Et ce, dans tous les domaines artistiques, y compris le patrimoine. Dans la base de données que l'on a élaborée, figurent d'ailleurs les acteurs de l'architecture et du patrimoine¹. La seconde problématique consiste à utiliser des esthétiques artistiques (le théâtre, la danse, la musique, etc.) pour sensibiliser et faire de l'éducation populaire à propos de questions sociétales/sociales.

* *LESA, Equipe d'Accueil 3274 (Laboratoire d'Etude en sciences des arts) – Aix-Marseille Université.*

Médiation culturelle de l'art. Campus Saint Charles - case 62. 3 Place Victor Hugo- 13331 Marseille Cedex 3
gilles.suzanne@univ-amu.fr

** *Editrice et ingénieure culturelle, Transverscité, La Friche la Belle de Mai – 41 rue Jobin 13003 Marseille*
cdussol@club-internet.fr

FS : *Comment l'association Racines travaille-t-elle la question du patrimoine ?*

AE : Ce que fait *Racines* est très simple. L'association essaye de travailler, par la culture, les trois types de développement : humain, social et économique. *Racines* intègre la question du patrimoine, notamment dans les domaines humain et social. La question du patrimoine vise à travailler sur l'histoire du développement humain afin que l'individu sache d'où il vient, quel est son patrimoine. Mais nous sommes plutôt sur la question du patrimoine oral, des patrimoines musicaux, théâtraux, même si l'on s'intéresse aussi au patrimoine architectural. D'ailleurs, je ne parlerai pas de patrimoine, mais d'histoire. Ça nous permet de travailler à la sensibilisation des personnes à savoir d'où elles viennent, pour pouvoir se projeter.

FS : *Pourriez-vous nous donner des exemples de patrimoine sur lesquels l'association travaille ?*

AE : La question du patrimoine, pour nous, se situe au cœur du débat entre tradition et modernité et, plus précisément encore, autour de la question de comment entrer en modernité. La question du patrimoine, par exemple, pour Casablanca, fait débat. Doit-on prendre pour référence patrimoniale ce qui est islamique, c'est-à-dire ce qui relève du Moyen-Age, c'est la majorité des sites classés chez nous, comme, par exemple, les anciennes médinas ; ou doit-on considérer que le patrimoine bâti de Casablanca, une ville très récente, dont le patrimoine date de la première moitié du XX^e siècle, Art déco et néo-classique, constitue également le patrimoine marocain ? Parce qu'en face, c'est là où il y a débat, on traite ça de patrimoine colonial.

FS : *Qui sont ces « autres » ?*

AE : Tout ceux qui ont intérêt à ne pas conserver ce patrimoine pour des raisons pécuniaires. Car nous ne sommes pas que sur un débat idéologique. En fait, ce n'est même pas un débat. Les arguments tendent juste à qualifier ceux qui développent des idées

progressistes ou modernistes autour du patrimoine, de colonisés, de francophones ou de francophiles, donc « traîtres » à l'authenticité marocaine.

FS : *S'agit-il de groupes de pression constitués, d'associations, d'autorités publiques ?*

AE : Aucune convergence d'intérêt ne les rassemble et ferait de ces personnes des groupes cohérents qui défendraient un patrimoine par rapport à un autre. Quand il s'agit, par exemple, d'un patron de l'immobilier, il pourra très bien défendre le passé colonial d'un bâtiment en tant que patrimoine si cela l'intéresse, ou brandir le colonial comme un argument, s'il a besoin du foncier qui correspond au bâtiment concerné. Il n'y a pas de débat entre intellectuels ou de débats de fond à ce sujet. On a l'université que l'on a et les intellectuels que l'on mérite. Il n'y a donc pas de vrai débat dans lequel on active la question du patrimoine. Pour revenir à votre question et y répondre : une même personne peut activer la notion de patrimoine pour légitimer une vision conservatrice ou défendre une vision progressiste.

FS : *Et s'agissant du patrimoine immatériel ?*

AE : Dans la base de données qu'on a établie, on a indexé les esthétiques classiques – musique, danse, théâtre, etc. – mais également, par exemple, le design et la gastronomie. Le design, me semble-t-il, est un exemple parlant. C'est un exemple d'utilisation du patrimoine auquel on injecte un peu de modernité, de modernisme, de création, pour qu'il entre en modernité. C'est malaxer, tradition et modernité, prendre cette liberté, c'est-à-dire une partie du patrimoine, pour faire de la création. C'est la même chose en ce qui concerne la musique ou le théâtre. La pièce que l'on nous a interdit, « *Mix City* », est du théâtre forum, du théâtre de l'opprimé. Elle puise dans le patrimoine marocain du halka². Le halka, c'est *Jemaa el-Fna*. C'est le conteur, le cercle, etc. Peut-on parler à ce propos d'un patrimoine social ? En tout cas, cela correspond à des réflexes anthropologiques : celui qui fait que les Marocains se rassemblent très facilement quand il y a un conteur, du théâtre, de la halka, etc. En

langage savant et actuel, c'est du théâtre de l'opprimé, celui d'Augusto Boal, etc. En langage marocain, du point de vue du patrimoine, c'est la halka. Nous, on mélange les deux.

FS : *Pouvez-vous nous préciser le contexte social, culturel, politique, dans lequel cela devient important de travailler sur ces formes de patrimoine ?*

AE : Il y a le patrimoine en tant qu'objectif et le patrimoine en tant qu'outil. Nous, on l'utilise en tant qu'outil. Cela consiste à rapprocher une esthétique théâtrale d'une population qui n'a pas l'habitude d'aller au théâtre. Et, de surcroît, pour pouvoir parler de questions sérieuses, – c'est le côté Augusto Boal, – en utilisant une esthétique théâtrale empreinte de réflexes anthropologiques à travers lesquels on peut atteindre la population, ce qui est le côté halka. Le problème est que, dans le Coran, toute création est une sortie de route et une rupture... Et, *grosso modo*, cette rupture « doit aller en enfer ». Alors, on peut l'interpréter de plusieurs manières. Mais on a beaucoup de tenants du conservatisme qui partent du texte et donc du patrimoine. Donc, nous, l'histoire du patrimoine, c'est jusqu'à quel point on peut lui faire mal, quand on le traite directement pour qu'il soit l'objet de création. Jusqu'à quel point, on peut le malaxer et comment on peut utiliser ce patrimoine pour amener de la création, pour ouvrir le robinet de la création à la population et aux artistes.

FS : *Pourrions-nous le dire autrement ? Par exemple : comment amener les formes traditionnelles de la création artistique pour susciter d'autres questions, plus contemporaines, quelles qu'elles soient, mais, en tout cas, qui soient importantes en termes de citoyenneté...*

AE : On ne peut pas vraiment le dire comme cela, car il y a une rupture que l'on cherche. Nous ne sommes ni dans la préservation, ni dans la conservation. On n'est pas non plus pour la *tabula rasa*, parce qu'on ne peut pas mettre les compteurs à zéro comme on le voudrait. Le patrimoine fait du mal dans le sens

où il nous tire vers trop de conservatisme. Compte tenu que notre démographie est jeune, et qu'elle a d'autres pratiques culturelles, la continuité et la transmission se fait encore dans quelques formes traditionnelles que l'on essaye de garder et de transmettre, puisqu'elles sont perçues comme bonnes, puisqu'elles nous correspondent. Néanmoins, avoir le patrimoine comme religion : non !

FS : *D'une manière générale, au Maroc, à quoi associe-t-on le patrimoine ?*

AE : A du folklore. Sous Hassan II et depuis, la « folklorisation » coupe court à toute forme de création, car c'est dangereux. On utilise ce patrimoine folklorisé dans le domaine de la diplomatie culturelle. Je prends un exemple très simple : quand il y a la semaine du Maroc, dans un salon international, quelque part, sur le parvis de l'Institut du Monde Arabe ou ailleurs, on montre la façon dont on fait le thé à la menthe, quelques tapis, un peu d'artisanat, les Gnaouas, etc. Il est en somme utilisé pour la diplomatie extérieure du Maroc et ne l'est pas pour le développement social et humain du marocain. C'est la même chose *ad vitam æternam*. Le patrimoine pourrait nous être utile, mais ce n'est pas encore le cas. Et, le pire, est que ce patrimoine nous assigne une histoire : « Voilà d'où on vient... semble-t-on nous dire, voilà où l'on peut se projeter. »

FS : *Auparavant, vous avez participé activement à Casamémoire³. Aujourd'hui, vous avez été quelques-uns à créer Racines et, entre autres, à vous lancer dans cette optique des Etats généraux de la culture⁴, qu'est-ce que ces années Casamémoire et ce passage de l'un à l'autre traduisent comme évolution en termes de problématique ?*

AE : Je suis urbaniste de formation. J'aime Casablanca. Puis, c'est l'endroit où j'ai grandi. C'est mon patrimoine. *Casamémoire* milite pour ce patrimoine de Casablanca, dont les Français et les Italiens, entre autres, sont à l'origine et je n'ai aucun problème avec le patrimoine de Casablanca. La rupture avec *Casamémoire* relève plutôt d'une divergence quant à la manière de concevoir le patrimoine

comme but ou comme outil. Je veux dire par là, conçu comme un moyen pour évoluer vers la créativité, la liberté de création. Faire autre chose ! D'ailleurs, le point d'achoppement, c'était la friche des anciens abattoirs. Il fallait conserver le bâtiment. On a fait un plan pour le conserver, mais en y mettant de la création pour le rendre vivant. Au-delà de cette conception du patrimoine, je ne peux pas vraiment parler du patrimoine. D'abord, parce que je m'en fous un peu. Ensuite, ce qui m'intéresse, ce serait plutôt la convention de l'Unesco de 2005, que celle de 2003, celle qui porte plutôt sur l'aspect création. Parce que, au Maroc, vis-à-vis du patrimoine, pour revenir à cette histoire de développement culturel, humain et social, nous sommes tous schizophrènes et polyédriques au sens positif du terme. Nous sommes à l'aise avec la littérature américaine, française, marocaine... la musique marocaine, celle de Woodstock, etc. Nous sommes donc concernés par une panoplie très large d'éléments culturels. Sauf que le patrimoine, comme la culture, selon nous, doit permettre, avant toutes choses, d'ouvrir le robinet de la créativité et d'être dirigé vers la population. C'est pour cette raison que nous

Créée en 1995, *Casamémoire* est une association marocaine à but non lucratif de sauvegarde du patrimoine architectural du XX^e siècle au Maroc. Elle a vu le jour suite à la démolition de la villa Mokri de l'architecte Marius Boyer. Elle regroupe des membres réunis autour de valeurs communes : préservation de la spécificité de Casablanca, valorisation du patrimoine architectural, du tourisme culturel et de la mémoire collective. Les anciens abattoirs de Casablanca ont été le terrain d'une forte mobilisation dès le démarrage de l'association. Depuis 2014, l'architecte Rachid Andaloussi en est le président.

Casamémoire agit pour que se mette en place rapidement une politique de protection efficace et ambitieuse, considérant que le développement futur de la ville ne peut faire l'économie d'un vrai plan patrimoine considéré comme un des grands travaux prioritaires à mettre en œuvre. Pour cela, elle fait un travail de documentation, de sensibilisation des pouvoirs publics et de la population à travers des actions de médiation.

nous intéressons, en premier lieu, à la question des politiques culturelles.

FS : *Justement, pouvez-vous nous dire quelle est la politique culturelle marocaine du patrimoine ? Et comment, vous, vous la reprenez, vous la contrecarrez... puisque vous vous intéressez à repenser ces questions de politiques culturelles⁵ ?*

AE : Au Maroc, on s'intéresse plutôt au patrimoine islamique. Pour l'instant, tout ce qui n'est pas islamique n'est pas du patrimoine. J'ajouterai un bémol toutefois, encore tout récent : c'est le centre ville de Rabat. Il a été classé patrimoine mondial de l'Unesco. C'est le Roi qui a fait cette demande par rapport à la ville qui est la capitale. Tout le reste, le patrimoine qui préoccupe le Ministère de la Culture, c'est le patrimoine islamique. Point barre !

FS : *C'est valable à toutes les échelles du territoire administratif ? Pour le département ou la municipalité ?*

AE : Ni l'un ni l'autre ne traite du patrimoine. Vous avez le patrimoine du Ministère de la culture, beaucoup de patrimoine islamique, un peu de patrimoine rupestre, le site de Volubilis..., mais tout ce qui est postérieur aux XVIII^e et XIX^e siècles... n'a pas de sens patrimonial.

FS : *Le patrimoine berbère est-il pris au sérieux, voire en charge ?*

AE : Pas encore pour l'instant. Ce que l'on vient d'avoir, c'est la reconnaissance de l'amazigh comme langue. Quant au patrimoine, nous n'y sommes pas encore. L'autre type de patrimoine, est le patrimoine préislamique. C'est le Ministère des Habous et des affaires islamiques qui gère cela⁶. C'est un Ministère très riche. C'est comme le Vatican, cela

comprend la moitié de Rome. Le troisième type de patrimoine, mais là, on est plus dans du foncier et du mobilier, c'est le patrimoine militaire.

FS : Existe-t-il à Casablanca d'autres associations agissant dans le domaine du patrimoine ?

AE : Il n'y a que *Casamémoire*. *Racines* ne traite pas de patrimoine. Il y a aussi *Docomomo*, qui est un réseau récent⁷, le seul à traiter du patrimoine architectural de la première moitié du XX^e siècle à Casablanca.

FS : Dans l'approche de Racines, l'optique est réellement d'empoigner la réalité du pays et de la création, notamment à travers cette démarche d'inventaire, ce processus au long cours, dont la première phase a abouti à des Etats généraux de la culture, qui ont permis que ce qui en ressortait soit exprimé. Vous êtes à présent dans la phase 2, qui doit donner lieu, fin 2016, à un deuxième rendez-vous des Etats généraux et qui passera par un affinement de tout cet inventaire régionalisé, dans tous les domaines, de la littérature à la lecture publique, de la musique à la danse... Qu'est-ce qui, selon vous, est le plus préoccupant pour les créateurs ou les acteurs culturels ?

AE : On a fait cet état des lieux et, à présent, nous allons réaliser une enquête sur les pratiques culturelles des marocains. Nous verrons ce qui est préoccupant. Nous avons fait tout cela dans une optique d'évaluation des politiques publiques, car l'idée est de proposer une politique publique transversale de la culture où l'on intègre l'éducation, la formation technique et administrative des professionnels, etc., alors je réponds différemment à votre question concernant les différentes disciplines artistiques. Voyez-vous, il est également question de gastronomie dans l'état des lieux. Mais on n'a pas trouvé grand-chose à mettre dans cette catégorie : ni lieux, ni chefs cuisiniers, etc. Alors que notre patrimoine gastronomique est incroyablement riche. Si on avait du porc, nous serions la première cuisine du monde. Nous ne sommes que la deuxième !

Blague mise à part, le Maroc a un patrimoine culinaire incommensurable, mais on n'en fait rien. L'idée, dans le cadre de ces Etats généraux de la culture, est de proposer quelque chose pour en faire quelque chose de ce patrimoine culinaire. La proposition c'est un peu de conservation, un peu d'archives... et qu'il suscite un peu de création pour qu'il se diffuse autrement. C'est un exemple comme pour le design. Ou bien, nous restons dans la folklorisation, où l'on montre à travers l'artisanat comment vivent les indigènes, ou bien, à partir de notre patrimoine, l'on met un peu de créativité/création pour pouvoir exporter notre patrimoine.

FS : Cette notion de patrimoine a-t-elle ne serait-ce qu'une traduction formelle au Maroc ?

AE : Dans l'arabe classique, il y a *turâth*, patrimoine, ou *aththar*, ruine ou trace, des termes que l'on a amenés du français. Les gens, pour parler de patrimoine, emploient *turâth*.

Notes

1 <http://www.artmap.ma>

2 Au Maroc, l'art de la halka s'apparente à une forme de poésie qui se pratique dans l'espace public. Le plus souvent chantée, avec ou sans accompagnement musical, la halka évoque tout aussi bien des sujets de société, qu'il s'agisse de politique, de religion ou de morale, ou encore transmet des contes et des légendes qui mettent en scène la vie, l'amour, la mort. Aujourd'hui encore le conteur, le hlaïqya, s'impose comme une figure centrale de la vie marocaine.

3 <http://www.casamemoire.org/>

4 Les États généraux de la culture ont eu lieu le 1er novembre 2014 à Rabat. <http://www.racines.ma/node/440>

5 On pourra se référer à l'état des lieux que Rima Fadili-Toutain dresse des cadres législatif et institutionnel du patrimoine au Maroc : Fadili-Toutain, R. (2010). Historique de la sauvegarde par la législation. In *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains : exemples marocains, libanais, égyptien et suisse* [en ligne].

Beyrouth / Rabat : Presses de l'Ifpo (généralisé le 02 février 2016). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/ifpo/883>.

6 <http://www.habous.gov.ma/fr/>

7 <http://www.docomomo.com/>

Liens

<http://www.racines.ma>

<http://www.casamemoire.org>

Références

Cohen, J.-L. & Eleb, M. (1998). *Casablanca – Mythes et figures d'une aventure urbaine*. J.-L. Malakoff : Ed. Hazan.

Toulier, B. (1999). *Architecture et patrimoine du XXe siècle en France*. Paris : Editions du patrimoine.

Casamémoire (Reédition 2016). *Guide des architectures du XXème siècle de Casablanca*. Avec le soutien de La Marocaine Vie.



Patrimoines en devenir

Coordination : Gilles Suzanne

Entretiens

« *Des traces au patrimoine* » :
mémoire et histoire des habitants de l'îlot Chieuse-Pasteur de l'Estaque

- Entretien avec Ramzi Tadros

Association Save Alex (Alexandrie)

- Entretien avec Ahmed Hassan Moustafa

Association Bel Horizon (Oran)

- Entretien avec Kouider Metair

Association Racines (Casablanca)

- Entretien avec Adel Essadani

Etude

La vallée de l'Huveaune en projet : une histoire de « trame écossaise »

- Bernard Barilero

Lecture

Ces Marseillais venus d'Orient. L'immigration libanaise à Marseille aux XIX^e et XX^e siècles.

Auteur : Liliane Rada Nasser

- Elsa El Hachem Kirby & Cesare Mattina

Introduction Dossier

- Gilles Suzanne

Récits publics et scénographies de l'histoire des années 1970 à nos jours

- Maryline Crivello

Processus transverse de patrimonialisation et fabrique de soi. L'exemple de la « Coopération Patrimoines et Créations »

- Gilles Suzanne

« *Partage de mémoires gitanes* ».

Quand le Museon Arlaten se met à l'épreuve du participatif...

- Aurélie Samson & Céline Salvetat

Récits et savoirs en marche. La balade, rite d'hospitalité et de valorisation patrimoniale

- Samia Chabani

L'archéologie urbaine à Saigon-Ho Chi Minh-Ville. Documentation, sensibilisation et recherche appliquée

- Nguyễn Thị Hậu

Les prémisses de l'urbanisation de Saigon-Ho Chi Minh-Ville. Empreintes du patrimoine culturel français sur l'évolution urbaine locale

- Ton Nu Quynh Tran